

RAYONNAGES
inspection technique



Whittan Group

POLYPAL est la filiale du **groupe britannique Whittan**, leader européen dans la fourniture de systèmes de stockage de haute qualité. Les filiales du **Groupe Whittan** assurent la conception, la fabrication, la commercialisation et l'installation d'une large gamme de solutions de stockage.



GRUPE DE SOCIETES



POLYPAL

LINK51

PROBE

Hi-Store

storage direct



Des inspections techniques périodiques des équipements de stockage sont non seulement recommandées, mais également nécessaires pour améliorer la **sécurité d'un entrepôt**. Les structures d'une installation de stockage sont exposées à des dommages de façon quotidienne, dont certains peuvent entraîner des situations de risque élevé comme l'effondrement partiel ou total de l'installation.

Polypal

Depuis sa création en 1981, **POLYPAL France** a développé une expertise et un savoir-faire reconnus dans le domaine du rayonnage. En proposant des solutions clés en main composées d'équipements standards et sur-mesure, **POLYPAL** répond parfaitement aux besoins les plus variés et les plus spécifiques en matière de stockage.

Située près de la frontière française et du port maritime de Bilbao, l'usine espagnole **POLYPAL STORAGE SYSTEMS** conçoit et fabrique, sur une surface de 10 000 m², les rayonnages pour le marché espagnol et les filiales basées en France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne. Son processus de fabrication est soumis à un contrôle qualité rigoureux validé par les certifications **ISO 9001, ISO 3834 et EN 1090**.



Centro de producción Polypal en Iurreta (Vizcaya)

POLYPAL et le groupe Whittan sont membres des organisations majeures dans le secteur de la manutention



réglementation et législation

NF-EN 15635 "Utilisation et maintenance de système de stockage"

INRS-ED771 - "Les rayonnages métalliques"

Ces deux documents contiennent des dispositions pour une utilisation et une maintenance correctes de votre système de stockage, ainsi que des conditions de sécurité applicables et des recommandations pour le reconditionnement de votre système. Un programme de vérification techniques régulier garantit l'application de bonnes pratiques et d'une maintenance préventive adaptée.

Votre installation doit faire l'objet d'une vérification technique si elle est dotée d'équipements de manutention mécaniques (tels que des chariots élévateurs ou similaires) et :

- si elle a un an ou plus depuis sa première mise en service ou depuis la dernière vérification technique.
- si des modifications ont été apportées à l'installation d'origine sans avoir consulté le fabricant au préalable.

responsabilités de l'utilisateur

Selon la réglementation, **l'utilisateur est responsable de la sécurité des personnes qui travaillent dans les entrepôts et à proximité** et il est également tenu de les maintenir dans des conditions de travail sécurisées.

- Les charges maximales indiquées sur les plaques signalétiques** doivent être placées à un endroit clairement visible et ne doivent pas être obstruées.
- Le chariot élévateur doit être utilisé de manière correcte** en tenant compte de l'environnement et de la conception de l'installation.
- Le responsable de la sécurité** du système de stockage doit être immédiatement informé de tout incident.
- Le fournisseur doit être consulté au préalable et les plaques signalétiques actualisées** en cas de modification de la configuration du système de stockage.
- Les opérateurs doivent recevoir une formation adaptée et régulière.**
- Une maintenance préventive adaptée** doit être effectuée afin de détecter les risques éventuels suffisamment tôt.
- Un planning d'inspections régulières** doit être établi et inclure des inspections internes hebdomadaires/mensuelles, ainsi que des inspections annuelles réalisées par un technicien qualifié.

Inspections techniques POLYPAL

POLYPAL intègre dans son service-après-vente une **prestation d'inspections techniques** afin de fournir à ses clients un "service-conseil" complet et efficace du début du projet jusqu'à la fin de vie de l'installation.

Le **service d'inspections techniques POLYPAL** se base sur la **réglementation en vigueur**, évalue le risque de chacun des composants endommagés et les risques observés. Il conseille les clients sur les actions à entreprendre sur leur installation pour atteindre un niveau de sécurité optimal.

RISQUE ELEVE

DECHARGEMENT IMMEDIAT

Décharger et isoler immédiatement le rayonnage. Réparer les éléments endommagés.

RISQUE MODERE

DECHARGEMENT PROGRESSIF

Décharger et réparer les éléments endommagés dans un délai imparti.

RISQUE FAIBLE

SURVEILLANCE

Contrôler les éléments endommagés et leur évolution.

Nos inspecteurs maîtrisent les techniques d'évaluation des risques



Des inspections régulières permettent de suivre et d'améliorer:

- la sécurité sur le lieu de travail
- la prévention des accidents et la réduction de leurs effets.
- le respect de la réglementation en vigueur

accréditation SEMA

Les inspections techniques sont encadrées par des normes européennes et nationales, dont la **SEMA** (Storage Equipment Manufacturer Association). Cette association britannique de fabricants de systèmes de stockage est l'organisme européen le plus accrédité pour garantir la **formation et l'expérience des techniciens effectuant des inspections des systèmes de stockage**.

Le responsable du service d'inspections techniques dispose de l'accréditation **S.A.R.I.** (SEMA Approved Rack Inspector).

Cette accréditation garantit que les inspections techniques réalisées par les techniciens **POLYPAL** sont conformes à la réglementation applicable et aux normes industrielles de référence.

protocole durant l'inspection sur site

- Utilisation des rayonnages conformément aux spécifications actuelles et aux plaques signalétiques.
- Évaluation des dommages constatés en fonction de leurs risques: montants, lisses, cales de niveaux, sabots, protections, accessoires, etc...
- Analyse de l'état général de l'entrepôt et des équipements de manutention : ordre et propreté dans les allées, état de la dalle, éclairage, état des palettes, écarts et dispositions entre les charges, manipulation des charges, utilisation des équipements de manutention, etc..
- Évaluation préliminaire après vérification et notification immédiate des éléments endommagés présentant un risque grave.

protocole après l'inspection sur site

- Élaboration d'un rapport détaillé contenant les résultats de l'inspection et l'emplacement des éléments endommagés.
- Certification de l'inspection réalisée.
- Mise à jour du registre des inspections.
- Annexe au manuel d'utilisation et d'entretien des rayonnages.
- Conseils techniques sur les bonnes pratiques et usages.
- Recommandations pour l'élaboration d'un planning d'inspections régulières.
- Analyse de l'origine des dommages fréquents.

options

- Formation sur la sécurité et les inspections sur site
- Enquête sur les accidents

Les inspections techniques POLYPAL sont réalisées sans perturber votre activité.



Grâce à leur expérience et leurs accréditations, les techniciens POLYPAL garantissent la réalisation d'inspections techniques périodiques selon une approche professionnelle.

participation à des organismes professionnels

Le service d'inspections techniques est géré par la Direction technique **POLYPAL** qui participe activement à la **FEM** (Fédération Européenne de la Manutention), dont l'objectif est de définir les règles communes pour la conception et l'utilisation du matériel de manutention.

POLYPAL participe également activement au **TC344 du Comité Européen de Normalisation** et au **CNT-58/GT1 d'AENOR** qui, en s'appuyant sur les recommandations de la **FEM-AEM**, élaborent les normes européennes EN et espagnoles correspondant à la section "Rayonnages et systèmes de stockage en acier".



Vous souhaitez un entrepôt sécurisé

Faites appel au service d'inspections techniques POLYPAL qui, conformément à la réglementation, réalisera un contrôle certifié de votre système de stockage.

Vous bénéficierez également de recommandations pour former vos opérateurs sur l'utilisation correcte des rayonnages et, si vous le souhaitez, il vous sera proposé une formation sur la réduction des risques, tel que prévu dans la réglementation en vigueur.

Quelle est la réglementation applicable en matière de sécurité dans les entrepôts?

Principalement NF-EN 15635 et INRS.

Qui est le responsable de la sécurité du rayonnage?

L'utilisateur du système de stockage.

Que puis-je faire pour que mon entrepôt soit sécurisé?

La réalisation d'inspections techniques régulières est l'une des principales mesures à adopter.

Qui doit réaliser ces inspections techniques?

Un technicien qualifié, de préférence accrédité par les organismes reconnus.

Quel doit être l'intervalle maximum entre chaque inspection réalisée par un technicien qualifié?

En fonction de chaque installation, avec un maximum de 12 mois.

La société POLYPAL peut-elle proposer ce service?

POLYPAL dispose d'un personnel technique qualifié et expérimenté.

Un certificat attestant des résultats sera-t-il délivré après l'inspection?

Oui, POLYPAL vous remettra un rapport détaillé accompagné du certificat et de l'enregistrement de l'inspection technique.



Rayonnages charges palettisées



Rayonnages charges mi-lourdes



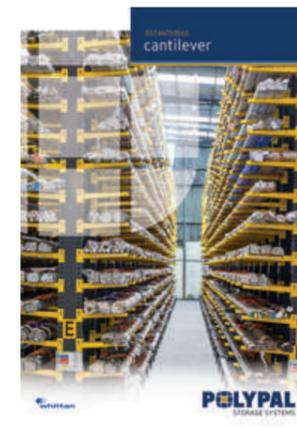
Rayonnages charges légères



Rayonnages mobiles d'archives



Plateformes



Rayonnages cantilever



Casiers vestiaires



Inspections techniques de rayonnages



Solutions de stockage

ILE DE FRANCE

T: +33 1 69 43 26 26

LILLE

T: +33 06 86 46 10 92

STRASBOURG

T: +33 06 80 34 12 49

LYON

T: +33 06 70 27 18 60

GRENOBLE

T: +33 06 71 29 11 67

ANGERS

T: +33 06 87 11 62 26

VANNES

T: +33 06 86 46 10 93

AIX-EN-PROVENCE

T: +33 06 30 62 70 21

Copyright © Polypal Storage Systems S.A. | Polypal se reserva el derecho de variar las características de este catálogo sin previo aviso.



SIEGE SOCIAL/AGENCE ILE DE FRANCE

+33 1 69 43 26 26

contact@polypal.fr

www.polypal.com

